

Blois, le 7 mars 2022

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE DU PEUPLE UKRAINIEN

Le conseil départemental réuni en assemblée à Blois le 7 mars 2022, condamne sans réserve l'intervention russe en Ukraine et témoigne de la solidarité du Loir-et-Cher aux populations victimes de cette guerre.

La situation en Ukraine mérite toute notre attention et les élus de l'assemblée départementale apportent leur soutien total au peuple ukrainien.

Saluant les initiatives déjà prises localement, le département s'associe à l'effort national consenti aux côtés des services de l'État, qu'il s'agisse de l'accueil éventuel d'Ukrainiens ou d'autres actions à caractère humanitaire.

Ainsi, le conseil départemental a mis à disposition un espace de stockage, situé avenue de Vendôme à Blois pour entreposer des dons réceptionnés par les communes et les associations.

Dans le cadre de ses prérogatives, le département accueillera également les Ukrainiens déplacés au titre de l'aide sociale inconditionnelle de proximité en étroite collaboration avec les partenaires locaux du secteur social. Les mineurs isolés seront également pris en charge au travers des dispositifs mis en œuvre par la Direction Enfance-Famille du département.

Totalement solidaire des ressortissants ukrainiens le conseil départemental reste attentif à l'évolution de la situation et étudie les modalités de versement d'une aide financière.